

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC

Madame, Messieurs, les Commissaires,

Je me nomme André D. Beaudoin. Je suis agriculteur depuis 27 ans. Avec mon épouse, ma sœur et mon fils, nous exploitons une ferme laitière. Nous produisons également des veaux de grains et des céréales. J'ai occupé différents postes électifs à l'UPA pendant 11 ans, dont celui de membre de l'exécutif de la Confédération. Depuis 15 ans, je suis impliqué en coopération internationale, et à ce titre, j'ai participé à une soixantaine de missions dans plus de 30 pays, sur quatre continents. Je viens en appui au développement de politiques agricoles dans les pays en développement.

Je voudrais traiter d'un certain nombre d'éléments touchant l'agriculture du Québec et qui sont communs à l'agriculture familiale mondiale.

Les causes de la crise du revenu

D'abord, il importe de mentionner que la diminution des marges bénéficiaires des fermes a commencé bien avant l'identification de la présente crise du revenu.

Au Canada, en 1950, 50 % du revenu brut de la ferme se traduisait en revenu net permettant ainsi la rémunération du capital et des exploitants. En 1980, le revenu net ne représentait plus que 6 % alors qu'en 2000, il n'était que de 4 %. Depuis quatre décennies, les prix mondiaux des produits agricoles ont baissé en moyenne de 2 % par année. Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant de voir l'augmentation de la taille des exploitations. Devant pareille situation, l'augmentation des volumes de production devient incontournable afin de demeurer dans le marché.

Les avantages comparatifs

Si les avantages comparatifs entre les pays ont été mis en lumière avec l'ouverture des marchés, ces derniers n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation sérieuse.

En dehors des conditions climatiques et de la variation des taux de change, il serait intéressant de savoir d'où viennent fondamentalement ces avantages. Pour l'essentiel, ce sont les grandes sociétés qui nous font concurrence. Or, ces dernières produisent sur des terres qu'elles n'ont pas eu à payer la plupart du temps, sinon que de manière symbolique. Elles produisent avec de la main d'œuvre salariée, à des taux hebdomadaires représentant à peu près le salaire minimum d'une heure de travail ici. Elles investissent avec des capitaux internationaux à des conditions avec lesquelles nous ne pouvons pas rivaliser. Elles exploitent sans normes environnementales imposées ce qui ne serait pas toléré dans notre pays. Elles bénéficient de tarifs spéciaux de transport accordés en vertu de conventions signées avec les pays en développement, et j'en passe.

Ou encore nous devons concurrencer des pays qui importent chez nous à des prix de « dumping » rendu possible par des subventions agricoles que l'on nous refuse au Canada.

La crise du revenu n'est pas Québécoise ni Canadienne, elle est mondiale. Elle n'est pas l'aboutissement d'un manque de compétitivité, mais la conséquence logique de politiques économiques et commerciales qui ne tiennent pas la route, à moins que la volonté non avouée soit de faire disparaître l'agriculture familiale de la surface du globe.

Le tableau qui suit démontre la situation concurrentielle de la production céréalière dans le monde.

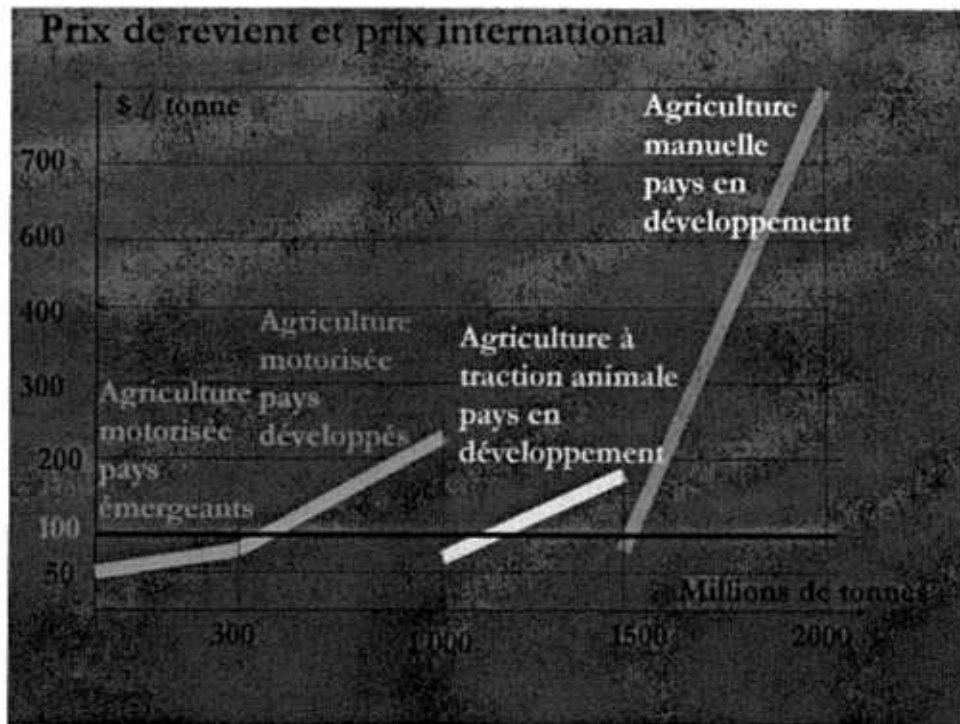


Tableau : Marcel Mazoyer

La conjoncture des prochaines décennies

Tous les démographes s'entendent pour dire que la population mondiale devrait se stabiliser autour de 9 milliards d'habitants vers 2050 alors qu'elle est estimée aujourd'hui à 6,6 milliards.

Nous savons que le taux de croissance de l'urbanisation a pour conséquence que pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, plus de 50 % des citoyens du monde vivent en ville. On devrait atteindre, selon les spécialistes, 60 % d'ici 20 ans.

Alors qu'il y a déjà une diminution significative des superficies cultivables dans le monde, les Nations Unies et la 12^e conférence internationale sur le climat nous prédisent une réduction accélérée des surfaces agricoles, une augmentation des superficies arides, une chute des productions céréalières, l'apparition de nouvelles maladies animales, etc.

Devant un tel niveau de risque, est-il raisonnable de déstructurer l'agriculture du monde? Est-il raisonnable que les gouvernements du Québec et du Canada négligent leur agriculture et ceux et celles qui la font?

Je crois que poser la question c'est y répondre. Mais j'ajouterai qu'à l'heure actuelle, nul dirigeant ne peut plaider l'ignorance. Ce n'est que l'aveuglement de nos dirigeants qui les empêche de poser les bons gestes tout de suite.

La concurrence déloyale a pour conséquence de concentrer la richesse et accélérer la pauvreté dans le monde. La concentration de la production a pour conséquence de participer à l'accélération des changements climatiques et à l'élimination de l'agriculture familiale. Le cumul ne va qu'accélérer tout azimut l'insécurité du monde.

Le comportement du gouvernement du Québec

Nous pouvons soutenir franchement que le gouvernement du Québec applique une politique de deux poids deux mesures.

Lorsque l'industrie cinématographique du Québec montre des signes d'essoufflement, le gouvernement intervient en subventionnant davantage. Lorsqu'il souhaite maintenir l'industrie pharmaceutique, il trouve les aménagements fiscaux et financiers nécessaires. Lorsque Bombardier roule au ralenti, il lui consent un contrat sans appel d'offre. Lorsqu'il souhaite qu'Alcan investisse, il lui fournit de l'énergie à long-terme à des conditions qui défient toute compétition.

Tout cela est très bien puisque ces entreprises contribuent à maintenir et créer des emplois stables et participent à l'essor économique du Québec.

Pourtant l'agriculture joue le même rôle. Elle représente plus de 400 000 emplois et plus de 600 millions d'investissement annuellement. Avec ceci de particulier, elle le fait là où la grande majorité des entreprises ne le font pas, c'est-à-dire dans toutes les régions du Québec.

Plus de 1000 fermes disparaissent chaque année au Québec. Avec les emplois directs et indirects, c'est cinq Olymel par année qui ferment au Québec.

Quelques pistes de solution

Un concept et trois grands chantiers

- La relance de l'agriculture devrait se faire sur la base du concept de la souveraineté alimentaire. Elle se définit comme suit :

Par souveraineté alimentaire, on entend le droit des peuples à définir leur propre alimentation et leur agriculture; à protéger et à réglementer la production et les échanges agricoles nationaux de manière à atteindre des objectifs de développement durable; à déterminer leur degré d'autonomie; à restreindre le « dumping » de certains produits sur leurs marchés et à accorder aux communautés locales de marins pêcheurs la priorité en matière de gestion de l'utilisation des ressources aquatiques et des droits y afférents. La souveraineté alimentaire ne va pas à l'encontre du commerce. Elle encourage au contraire l'élaboration de politiques et de pratiques commerciales allant dans le sens du droit des peuples à une production sûre, saine et viable sur le plan écologique.

Le concept de la souveraineté alimentaire soutient le principe de gestion de l'offre et le respect des coûts de production. Il s'agit du seul moyen de ne pas mettre les agricultures du monde en concurrence déloyale. De plus, il ne va pas à l'encontre des échanges commerciaux internationaux réalisés sur la base de mécanismes clairs et respectueux des agricultures locales.

Un chantier économique

- Le financement de l'agriculture devrait être adapté aux nouvelles réalités. Il n'est plus soutenable de financer l'agriculture à partir d'emprunt traditionnel. La capitalisation est trop lourde pour continuer sur ce modèle. La mise en place d'une stratégie basée en partie sur le capital-actions m'apparaît une piste valable. Une société de capital-actions parapublique devrait assurer une bonne partie du financement de la production agricole tout en ayant pour effet de garder le patrimoine agricole aux mains des Québécois.

Un chantier écologique

- La création d'un vaste programme d'énergie verte agricole qui permettrait de produire du biogaz à partir de la méthanisation des fumiers et des biomasses. En Europe, des villages complets sont alimentés en énergie propre à partir de ce principe. Il s'agirait d'un projet mobilisateur pour toutes les communautés rurales du Québec puisqu'en plus d'apporter des solutions durables au problème énergétique, il favorise la cohabitation rurale.

Un chantier cohérence sociale

- La création d'un programme d'étiquetage obligatoire indiquant la provenance du produit et les conditions dans lesquelles il a été fait. Il devrait nous renseigner sur le pourcentage du prix affiché destiné à la main-d'œuvre Québécoise, réparti dans toute la chaîne. De cette façon, les consommateurs seraient à même de mesurer leur implication sociale à travers leurs achats.

En terminant, je tiens à remercier la Commission de m'avoir donné l'opportunité de m'exprimer et j'espère que le Gouvernement sera suffisamment inspiré pour prendre les bonnes décisions.

Merci.